

Allier



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

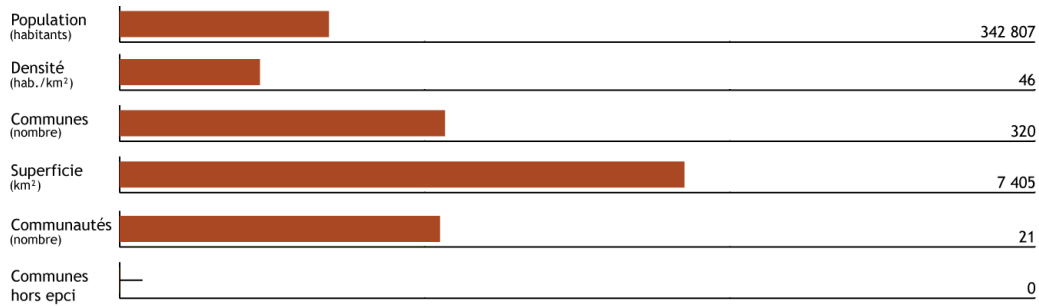
25 mai 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2010 :

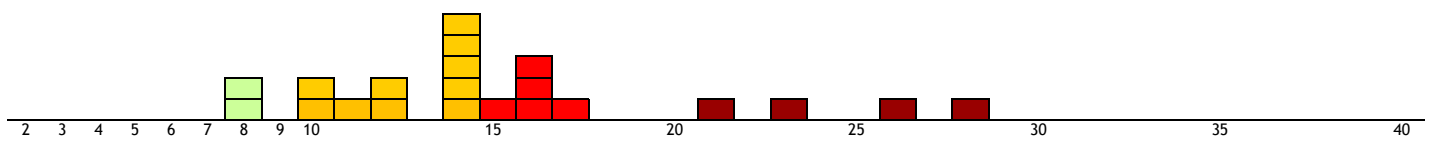
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

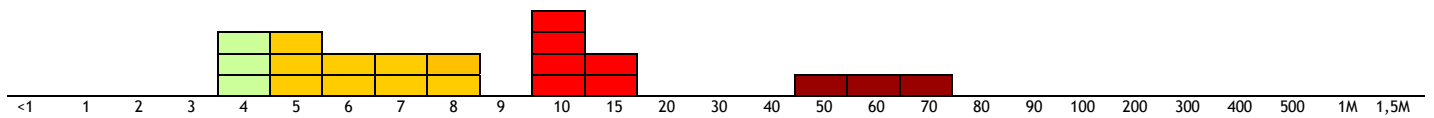
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

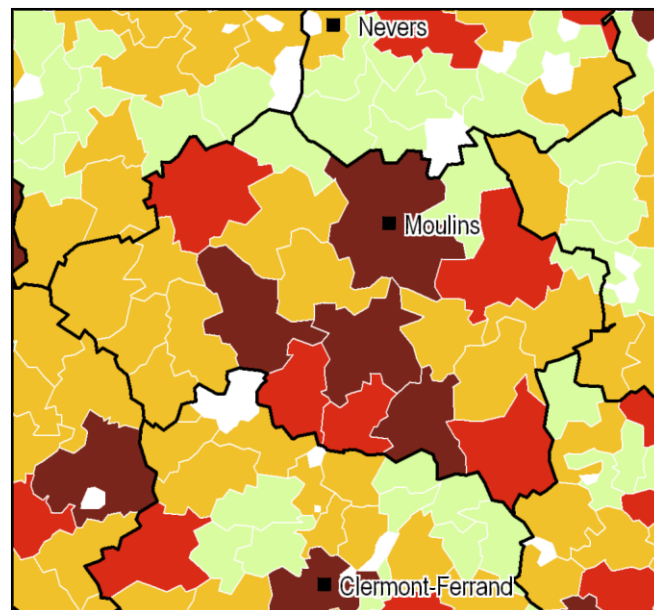


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
8	2
10	2
11	1
12	2
14	5
15	1
16	3
17	1
21	1
23	1
26	1
28	1
TOTAL	21

Population/Communauté	
Population	Communautés
4 à 5 000	3
5 à 6 000	3
6 à 7 000	2
7 à 8 000	2
8 à 9 000	2
10 à 15 000	4
15 à 20 000	2
50 à 60 000	1
60 à 70 000	1
70 à 80 000	1
TOTAL	21

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont de taille « moyenne » :

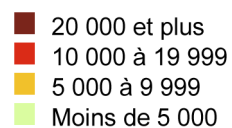
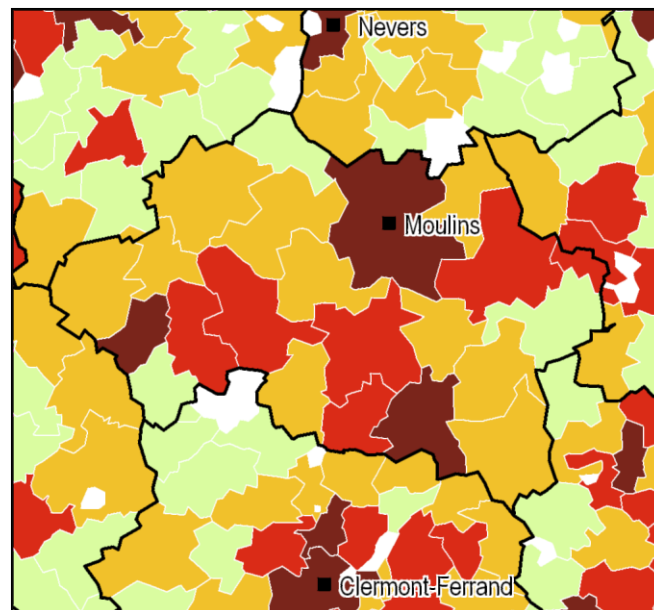
- 19 communautés sur 21 comptent au moins 10 communes (soit 90,50 %).
- 15 communautés comptent entre 10 et 19 communes (soit 71,40 %).
- 4 communautés comptent au moins 20 communes (19,00 %).

Comparaison avec les départements voisins

- L'Allier présente un maillage relativement homogène, comparé à des voisinages où domine l'émiettement.
- Situation analogue dans la Creuse.
- Situation différente dans les autres départements riverains où nombre de communautés sont de petite taille, accompagnées de fréquentes « zones blanches ».

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le territoire départemental est caractérisé par une bonne cohérence entre les périmètres des communautés et ceux des bassins de vie dont la population est, le plus souvent, limitée :

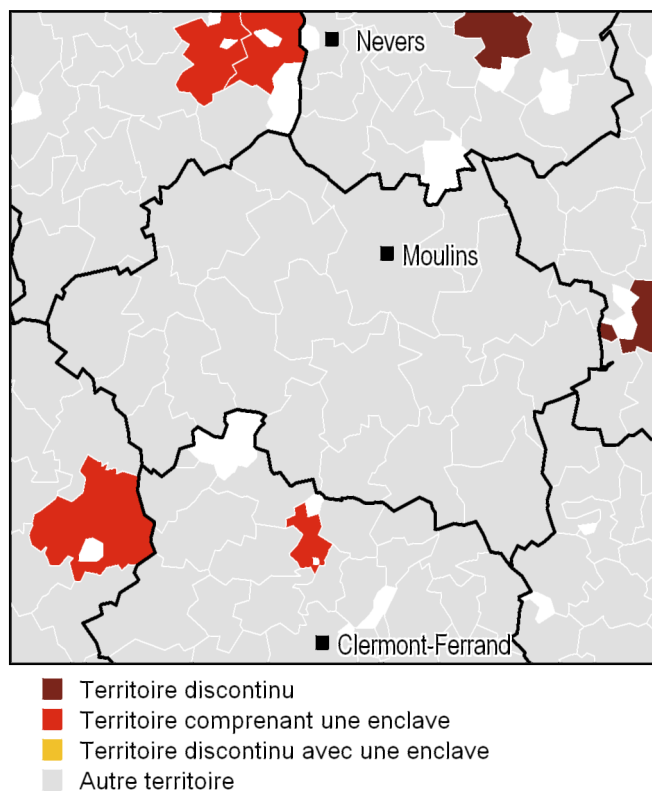
- 12 communautés sur 21 comptent moins de 10 000 habitants (soit 57,10 %).
- 3 communautés comptent moins de 5 000 habitants (CC Le Donjon-Val Libre, CC du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais, CC du Pays de Marcillat en Combraille).
- 3 communautés comptent au moins 20 000 habitants, elles correspondent aux principaux ensembles urbains qui structurent l'Allier (Moulins, Montluçon, Vichy).

Comparaison avec les départements voisins

- La plupart des franges des zones limitrophes comportent de nombreuses communautés de moins de 5 000 habitants.
- Au-delà, la présence de villes et d'agglomérations est traduite par des communautés plus importantes, en particulier au Sud et à l'Est avec Clermont-Ferrand, Mâcon et Roanne.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



Données

Territoire discontinu	0
Territoire comprenant une enclave	0
Territoire discontinu avec une enclave	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	0

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Territoire couvert en totalité par des communautés dès 2006.

Entre 2009 et 2010

Retrait de communes :

- Taxat-Senat a quitté la CC Sioule, Colettes et Bouble.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Taxat-Senat a intégré la CC en Pays Saint-Pourcinois.

Entre 2010 et 2011

- Aucune.

Répartition des communes « isolées »

- Aucune commune « isolée ».

Extraits des SDOI - Constats et propositions

Février 2010

L'analyse présentée ci-dessous est fondée sur les documents transmis, en 2006, par la préfecture.
Compte rendu synthétique des travaux du groupe de travail de la CDCI pour l'élaboration du schéma d'orientation de l'intercommunalité - 6 juin 2006

Les données

- L'Allier compte 21 EPCI à fiscalité propre : 3 communautés d'agglomération et 18 communautés de communes.

- La pertinence des périmètres des EPCI à fiscalité propre :

Le maillage du territoire départemental par les EPCI à fiscalité propre est complètement réalisé.

Par rapport à un seuil de population de 5 000 habitants considéré comme pertinent, l'Allier est dans une situation plutôt satisfaisante.

Selon l'INSEE, la meilleure cohérence entre les périmètres des EPCI à fiscalité propre et ceux des bassins de vie a été obtenue dans l'Allier.

Conclusions et orientations sur la cartographie intercommunale

Périmètres

Les périmètres des EPCI ne nécessitent pas en eux-mêmes de remise en cause importante, sous réserve :

D'initiatives de rapprochement permettant de renforcer et d'optimiser un projet de développement de territoire.

Du constat d'un très faible niveau d'exercice de compétences qui perdure, situation cumulée avec un niveau élevé de redistributions financières au profit des communes membres.

Syndicats

Il est proposé d'approfondir l'examen de la situation des syndicats intercommunaux dont l'existence ne paraît plus justifiée (incendie et secours, fonctionnement des collèges).

Compétences

Il est proposé d'étudier les évolutions possibles qui consisteraient à renforcer les compétences des EPCI à fiscalité propre en leur confiant les missions qui relevaient, jusqu'à présent, de syndicats intercommunaux, créés antérieurement et englobés dans les périmètres communautaires